

DIÈTE REQUISE POUR VMA SUR URINES DE 24 HEURES

N° Procédure: BIO-IPA-007

Version : 004

Statut : Actif

Page 1 sur 1

1.0 Généralités

1.1 Pour l'analyse de l'Acide Vanillylmandélique (VMA) une diète spécifique doit être suivie afin d'assurer une bonne interprétation des résultats. Ne pas respecter la diète compromet la validité de vos résultats.

1.2 Vous devez vous abstenir de consommer les aliments de la diète restrictive suivante pendant les deux jours précédents et lors de la collecte

2.0 Diète restrictive

2.1 Aliments à ne pas consommer:

- Chocolat, cacao
- Café, thé
- Cola (pepsi, coke)
- Bananes
- Agrumes et leurs jus
- Tomate
- Aliments contenant de la vanille

3.0 Suivre la procédure de collecte des urines de 24 heures que l'on vous a remise

Attention :

3.1 Pour le dosage du VMA, le contenant que l'on vous remet contient un peu de liquide préservatif potentiellement dangereux. Surtout ne touchez pas ce liquide, évitez les éclaboussures et tenez hors de la portée des enfants.

3.2 Ne jamais uriner directement dans le contenant. Utilisez plus tôt un contenant propre dont vous transviderez lentement l'urine dans le contenant de collecte.

3.3 En cas de contact avec le préservatif, rincer abondamment avec l'eau du robinet et si nécessaire contactez un médecin.

3.4 Conservez le contenant d'urine au réfrigérateur durant la collecte.

4.0 Pour plus de renseignements :

Communiquez avec la réception du laboratoire au : 450-759-8222 poste 2606

2014-10-07Dr Westerlund, MD Biochimiste|2016-05-30 ND